44e ANNEE (5e SÉRIE) N° 33 18 AOUT 1927

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. — Pestalozzi le pédagogue. — II. L'Evangile de Jésus d'après M. Barbusse. — III. Un roman mystique : *Electe*. — IV. Le centenaire de Fresnel. — V. Ephémérides de la laïcisation en France, sous la IIIe République.

I. — C'est beaucoup trop dire de Pestalozzi qu'il a été l'inventeur, ou même simplement « l'animateur » moderne des vraies méthodes de la pédagogie enfantine. Avant lui, et de tout temps, les familles ont su, conformément aux données diverses de leur condition et de leur milieu, satisfaire aux exigences du droit naturel en matière d'éducation physique et morale des enfants, et rien n'est historiquement plus évident que la sollicitude toute particulière et le rôle efficace de l'Eglise, au cours des âges chrétiens, sur ce point-là.

Il n'en reste pas moins que le protestant Pestalozzi a droit à la « reconnaissance de l'humanité, » comme on dit dans le langage hyperbolique des centenaires, pour sa synthèse rationnelle des vraies méthodes de pédagogie et l'heureuse impulsion que son zèle philanthropique a donnée au renouveau des meilleures pratiques dans l'éducation des enfants.

Il est venu à une heure, fin du XVIIIe siècle, où le bouleversement général des idées et des choses, aggravé par l'affaiblissement général de l'esprit religieux, avait eu un fâcheux retentissement dans l'éducation de la jeunesse. S'il n'a pas été un novateur au sens strict du mot, on peut voir en lui, cependant, tout au moins en ce qui concerne les populations de l'Allemagne centrale, le rénovateur d'une discipline pédagogique rationnelle fondée à la fois sur les données de l'expérience et sur une sérieuse étude de la psychologie infantile.

On vient de célébrer avec éclat son centenaire en Allemagne, où il est plus connu qu'en France. Nous n'aurions guère motif de faire ici mention de ces solennités « scolaires, » s'il ne s'y était débité en maints discours, qui ont eu leur écho trop bienveillant dans la presse française, des inexactitudes assez choquantes pour la religion catholique et l'Eglise. Le Dr Georg Mœnius les a fort bien relevées dans un article de la *Schœnere Zukunft* de Vienne (6 mars 1927), qu'ont pu lire avec profit ses compatriotes allemands, et dont les justes observations pourraient être également méditées avec fruit par nos admirateurs de Pestalozzi en France.

Aux fêtes du centenaire de Pestalozzi, les catholiques, comme de coutume, ont pris part. Comment auraient-ils pu faire autrement ? On ne peut pourtant pas se conduire comme si on était des « inférieurs. » Aussi les feuilles catholiques ont-elles rivalisé avec les autres dans leurs hymnes à Pestalozzi, non sans quelques réserves, évidemment. Contre une semblable participation il n'y a rien à objecter, à la condition, toutefois, que les catholiques, de leur côté, exaltent en temps opportun Don Bosco, l'éducateur catholique, qui de plus était un saint, et l'exaltent davantage, dans la mesure où Don Bosco a été supérieur à Henri Pestalozzi.

Certes, un catholique peut, lui aussi, parler en termes chaleureux de Pestalozzi, noble ami de l'humanité et des enfants. Planant au-dessus d'un christianisme confessionnel, n'a-t-il pas attesté en fait la force et la puissance de la charité chrétienne ? N'a-t-il pas voulu, lui dont la vie était dénuée d'égoïsme, rendre, au nom de l'humanité pure, ses prochains plus sages et meilleurs ? Soit. Mais, à l'ombre de l'Eglise catholique, des milliers d'anonymes ne font-ils pas exactement la même chose ?

Pestalozzi, fils d'un oculiste de Zurich, est né en 1746. Il commence par acheter sur le Neuhof, près de Birr, 100 acres de prairies pour y cultiver la garance. L'entreprise ne réussit pas. Pestalozzi fonde alors un établissement d'éducation pour enfants pauvres. Ses cinquante élèves feront de l'agriculture en été, pense-t-il ; l'hiver, ils gagneront leur vie en tissant et en filant. Nouvel échec. Il rassemble alors à Stanz, dans un couvent à moitié en ruines, de quatre-vingts à cent orphelins, pour les y instruire et les éduquer, avec un complet désintéressement. Heureusement cette école se désagrège avant que l'éducateur se soit usé à la tâche. Il fonde alors un nouvel établissement pédagogique à Burgdorf et à München-Buchsee. Mais Pestalozzi se montre tellement inapte à le diriger qu'il se voit obligé d'en confier la direction à d'autres. Nouvelle tentative à Ifferten, où il ne récolte que querelles et disputes.

Certes, son cœur débordait d'amour pour les enfants. Certes, il brûlait du désir passionné de rendre les hommes heureux. Dont acte. Dieu saura

l'en récompenser. Mais des centaines et des milliers de catholiques des deux sexes n'ont-ils pas agi de la même façon ? N'ont-ils pas fondé des écoles, des établissements d'instruction, sauvé des enfants sans nombre, fondé des Ordres enseignants dont l'activité féconde et bénie dure toujours, sans avoir fait faillite ? Pourquoi n'en parle-t-on pas ?

Pestalozzi, le philanthrope, est fêté comme le pédagogue dont l'esprit alimente l'école populaire actuelle, notamment l'école professionnelle moderne. Si, comme fils d'une époque « humanitaire, » il était inféodé aux idées de J.-J. Rousseau, comme pédagogue il ignorait le « rousseauisme. » Son attitude hostile à la toute-puissance de l'Etat en matière d'enseignement et l'opinion très haute qu'il avait de l'éducation familiale sont surtout à louer.

Mais, est-ce à bon droit qu'on appelle Pestalozzi le « Père de l'école populaire » ? Non. C'est un gros mensonge. Car, en Bavière, par exemple, Heinrich Braun (1732-1792) l'avait de longtemps précédé. C'est de 1768 que date le premier discours pédagogique prononcé par lui à une solennité officielle, discours intitulé : « De l'importance d'une bonne organisation du domaine scolaire allemand. » Avant lui aucun pédagogue n'avait exercé une pareille influence.

L'abbé Felbiger (1724-1788) en Silésie et en Autriche, Münsterberg et Overberg en Westphalie, s'étaient tout spécialement voués à l'école populaire. L'introduction, par Overberg, de l'histoire sainte dans l'enseignement vaut à elle seule bien plus que toute l'œuvre de Pestalozzi. Et que dire des efforts d'Overberg pour relever le niveau moral et culturel des instituteurs ? Cent ans se sont écoulés depuis sa mort, l'automne dernier. Où l'a-t-on fêté, cet homme dont le cœur recélait tant d'amour pour l'enfance et le corps enseignant ?

On s'est demandé : « Un catholique peut-il commémorer un hérétique à titre de grand ou de très grand violoniste, mathématicien ou général... » ? En voilà une question ! Mais oui, il le peut, certainement. Qu'ont-elles donc de commun avec la religion ces vocations profanes ?

On a demandé encore : « Un catholique peut-il commémorer un hérétique à titre de grand, de très grand pédagogue, c'est-à-dire, éducateur » ? Réponse : Si la profession de pédagogue était aussi profane que celle de violoniste, tout hérétique pourrait tout aussi bien devenir un grand éducateur, le plus grand de tous, qu'il peut être le plus grand violoniste. Mais, ce n'est pas le cas. Le pédagogue est, en vertu du rôle, de beaucoup le plus important, de sa vocation, appelé à sanctifier l'âme des enfants. En d'autres termes, sa tâche ne consiste pas seulement à inculquer aux petits des connaissances profanes, à leur apprendre à compter, dessiner, étudier la géographie, etc. Il doit surtout, et avant tout, leur inculquer les disciplines morales et sacrées, la pratique des vertus. En vérité, il n'est personne à qui incombe une tâche plus sacrée dans l'œuvre d'apostolat de l'humanité, qu'à l'éducateur de l'enfance, de cette enfance qui a le plus soif de sainteté, qui est la plus réceptive de sainteté, et qui porte en soi toutes les saintetés futures.

L'acquisition des connaissances profanes peut fort bien se faire en dehors de l'Eglise catholique. On peut donc très bien commémorer des hérétiques à titre de promoteurs de connaissances profanes : Comménius, le hussite ; Pestalozzi, le calviniste ; Rousseau lui-même, — mais, nous le répétons, dans le domaine des connaissances purement profanes, seules, et non pas dans celui des disciplines sacrées ou des vertus. C'est pourtant ce qu'on oublie quand on qualifie un hérétique, sans autre forme de procès, de très grand éducateur ou pédagogue, sans limiter expressément le sens de ce mot aux seules connaissances profanes.

Cependant, un éducateur non catholique, mais puisant consciemment ou inconsciemment aux sources du christianisme et de l'Eglise, pourrait être regardé par les catholiques comme un véritable pédagogue, non pas seulement comme un technicien de l'éducation. Mais à la question : « Un catholique peut-il célébrer la mémoire d'un hérétique, comme s'il avait été le plus grand pédagogue de tous les temps ? » répondre par l'affirmative serait nier le dogme de l'Eglise catholique, seule sainte et dès lors sanctifiante.

Malheureusement c'est ce qui est déjà arrivé, et va arriver plus souvent encore pendant l'année présente, où l'Eglise de Jésus-Christ va subir cet outrage, encore jamais subi au cours de son histoire, de voir de ses fils et de ses filles fidèles, qui plus que quiconque devraient représenter l'unique Mère sanctifiante auprès des petits qui lui sont nés par le Baptême, de voir ces fils et ces filles renier qu'elle soit la seule sanctifiante ! Eh oui ! c'est déjà arrivé, et cela arrivera encore ! Dans des centaines d'écoles catholiques, des milliers d'instituteurs et d'institutrices catholiques vont glorifier un hérétique comme un grand pédagogue, peut-être, qui sait ? comme le plus grand !

Car, seront-ils nombreux les orateurs qui penseront prudemment à borner leurs éloges à l'éducateur ès-disciplines profanes, ou au côté méthodologique et psychologique seul, terrain où Pestalozzi a beaucoup fait sans avoir innové ? On ne se contente pas, à son égard, du titre de « génie pédagogique. » Pour ne pas être exacte, ainsi que nous l'avons vu, pareille épithète n'aurait du moins rien de contraire à la foi. Et pourtant, pour la masse des assistants, pour le peuple en son entier, pour l'opinion mondiale, il importe peu si tel orateur ou tel autre se livre ou non à de semblables et prudents distinguos. Et pour la masse du peuple croyant, pour le monde catholique, la participation d'écoles, d'instituteurs et d'enfants catholiques aux fêtes du centenaire de Pestalozzi, pourrait fort bien aboutir dans la pratique à la

négation d'un dogme catholique. « Les catholiques ne devraient pas rendre tant d'honneurs à un universitaire calviniste » : voilà ce que se dirait un catholique « ordinaire, » homme du peuple. La crainte seule de venir par là à l'aide de l'école interconfessionnelle devrait les en empêcher.

D'après la législation ecclésiastique, un catholique ne peut pas, sans prendre certaines précautions, envoyer ses enfants dans une école non catholique. Les lui confier intégralement en vue de leur éducation, serait indubitablement inadmissible. C'est là une vérité qui, à elle seule, devrait suffire à ouvrir les yeux de tout admirateur de Pestalozzi sur le compte du « grand éducateur. » Depuis quand ce titre est-il mérité par celui auquel un catholique ne saurait confier ses enfants sans pécher ? Depuis quand a-t-il droit au titre de grand éducateur, celui qui — avec la meilleure volonté du monde — prive l'enfant des méthodes d'éducation infiniment précieuses, que sont la vraie foi, les innombrables confessions et communions, les saintes messes, les grâces et indulgences de toute sorte, le culte de la Sainte Vierge et des Saints ? Jamais, au grand jamais on n'a commémoré au moyen-âge des non catholiques comme de grands hommes, même entendus au sens profane. Aujourd'hui, on les glorifie comme de grands éducateurs de l'enfance, donc comme de grands faiseurs de saints !!

Et voici, pour finir, d'après le *Tagebuch,* un portrait, un peu lourdement chargé, de Pestalozzi.

Après tout, ce n'est pas démasquer un héros, ni commettre un crime de lèse-majesté, que de ne pas encenser à genoux la statue de Pestalozzi sur son haut piédestal, mais de l'en faire descendre pour l'examiner de plus près.

Supposons que les fascistes proclament Charlie Chaplin leur patron. Ce serait bien moins comique et bizarre que la canonisation sans appel dont Jean-Henri Pestalozzi a été l'objet, le 17 février 1927, de la part de tout le monde pédagogique allemand. Instituteurs et enfants lui adressent leurs prières comme au père de l'école populaire publique et au modèle des maîtres. Des enfants, pour lesquels école est synonyme d'ennui et de brutalité, chantent en chœur : « Cette heure solennelle est pour nous sacrée. En pensant à toi, nous nous élevons vers le ciel... Il exige qu'il y ait des écoles pour tous les enfants, car il les veut tous bons et heureux... Tu ne travailles pas seulement pour le temps présent : tu travailles aussi pour l'éternité... ! »

Puis on va louer les maîtres d'école de s'efforcer d'imiter leur modèle : le bon, le laborieux, le ponctuel Pestalozzi. Oh ! saint Charlie Pestalozzi !

« Imaginez-vous un petit homme laid. Ses mouvements sont maladroits ; son inaptitude à venir en aide à lui-même est émouvante et enfantine. Il est toujours pressé, sans garder aucune mesure. Ses cheveux ne sont pas peignés. Il est malpropre. Ses vêtements sont en lambeaux, son veston est boutonné de travers. Ses chaussettes lui tombent sur les pieds... Ah! Pestalozzi, vous dont de votre vivant on se moquait comme d'un imbécile, on a joliment su vous métamorphoser ! On vous a coiffé et lavé. Vous voilà affublé d'un frac et de toutes vos décorations. Vous pouvez désormais faire bonne figure devant tous ces nobles badauds qui sont venus voir comment on sauve les enfants qui mendient, de la misère et de l'ignorance. Dieu ! ce que les enfants se sont moqués de la mascarade d'Iverdon (1814) ! Cela n'a servi de rien, cela ne sert de rien ! Jamais Pestalozzi n'avait appris l'orthographe ; des années durant il n'avait lu aucun livre. Il ne pouvait ni enseigner l'allemand, ni même le parler tant soit peu couramment. Il n'avait aucune idée de la comptabilité dans le ménage. Il ne manquait jamais de venir trop tôt ou trop tard. Il embrassait ses élèves souvent, et très tendrement (s'il avait vécu en 1922 il y aurait peut-être gagné pas mal d'années de détention). Il avait l'habitude de s'enfoncer des aiguilles à tricoter dans l'oreille ; il y gagna même une maladie et écrivit, alité, une petite brochure qu'il intitula : *Pestalozzi malade au public bien portant.* En se promenant il ramassait des cailloux — les plus beaux — et les rapportait chez lui. Ces cailloux s'y amassaient, pourquoi ? et ne contribuaient pas certes à augmenter l'ordre dans son ménage désolé. Toutes ses entreprises échouaient. Conspirait-il contre les autorités ? La police intervenait. Achetait-il une propriété ? Le sol se trouvait être trop pierreux. Construisait-il une fabrique ? Nouvel échec. Prenait-il un intendant ? Celui-ci le dévalisait. Se faisait-il remplacer par quelqu'un ? Ce remplaçant le trompait. Se mettait-il à croire à la volonté bien arrêtée de l'empereur d'Autriche, de procéder à une réforme scolaire ? Il lui fallait se contenter, en dernière analyse, d'un envoi de bouteilles de tokay. L'empereur de Russie lui envoyait-il une décoration ? C'était la moins prisée de toutes. Fondait-il une maison pour enfants pauvres ? Nobles et bourgeois de tout poil y affluaient aussitôt. Toute sa vie durant, Pestalozzi avait couvert d'opprobre, combattu et tâché de détruire l'école de son temps. En réalité c'est à lui qu'elle est redevable de son existence. Pauvre Henri Charlie Pestalutz, en vérité, il en a une santé, ton public ! »

II. — Du *Bien public* de Gand (17 févr. 1927), à propos du *Jésus* d'Henri Barbusse [1].

M. Barbusse est un auteur industrieux. La recette des gros tirages, il la sait mieux que personne et il excelle à l'employer au bon moment. Ainsi, pendant la guerre, son livre diffamatoire et sacrilège *Le Feu* fit tellement trémousser d'aise l'envahisseur allemand, que les défaitistes de France s'en servirent comme d'un bréviaire, et que tous les snobs, les badauds de partout, se fussent crus voués aux gémonies s'ils ne l'eussent point lu.

Mais, il faut à Alcibiade plus d'un chien dont il puisse couper la queue. Frédéric Lefèvre ayant montré qu'on recueille bien du profit, quand le style, la culture et l'esprit ne manquent pas, à passer une heure avec... des personnages notables, M. Barbusse, qui a des idées et tient joliment la plume, s'est promis d'exploiter la veine et, du premier coup, il dame le pion au célèbre interviewer. Oh ! il ne s'adresse ni à ses propres amis, les tyrans moscovites, qui n'accaparent plus l'attention publique, ni à Ou-Péi-Fou ni à Tchang-So-Lin, car la Chine, pays charmant, se trouve au bout du monde ; ni même à Briand, morfondu depuis la tonitruante intervention d'Hindenburg

[1] In-16 de 252 p., 12 f. ; Paris, E. Flammarion.

dans le duo de Locarno. Fi de ceux-là ! La casquette vissée au chef, la cigarette entre les dents, une main dans la poche et l'autre tenant un stylo, M. Barbusse, auteur de contes abominables, fondateur du groupe anticlérical et révolutionnaire « Clarté », aborde... N.-S. Jésus-Christ !

« J'ai vu Jésus, dit-il, moi aussi. Il s'est démontré à moi dans la beauté de la précision. Je l'aime : je le tiens contre mon cœur et je le disputerai aux autres s'il le faut. » Saveur biblique : *Tenui eum, nec dimittam.* Cette fanfare d'amour, ces airs d'Epouse du Cantique, tournée à la mégère, comment n'exciteraient-ils point le fou rire, quand on s'aperçoit, en y regardant d'un peu près, que M. Barbusse étreint sur son cœur tumultueux et sonore, au lieu du Christ, un de ces bonshommes de baudruche qui, à la faveur des ténèbres et d'une complaisante musique, leurrent un instant les adeptes du spiritisme ?

Musique, ces pensées : « La parole est une créature qui n'a qu'un temps et meurt comme tout ce qui vit ; et les livres sont les cimetières des voix. » Musique, ces jolies phrases : « Autour, des cris d'enfants qui font le travail de leurs jeux et des femmes aux voiles bleus dont le soleil lave si bien le bleu que c'est des linges du ciel. Et, sur le sol clair, le soleil pose, comme une foule de mains, les feuilles noires du grand figuier, le figuier rond qui fait une tête au village .. »

Et, insidieusement, dans le salon où l'interviewer évoque et écoute sa baudruche, dans une obscurité bien épaisse : « Je suis de ceux qui pensent que l'écrivain n'a pas le droit de traiter de tels sujets à sa fantaisie et selon son goût personnel, déclare M. Barbusse. L'écrivain, homme public, n'a pas le droit de se tromper, car en se trompant il trompe. »

Mais... faut-il que l'esprit soit prompt et la chair trop faible ! Après avoir cité ses références, si nombreuses et savantes que le profane en demeure pantois, l'auteur se plaît à provoquer la confusion ! Pour peindre le messianisme, ce fond sur lequel se détachent la vie et l'œuvre du Sauveur, il emprunte ses couleurs à la fiévreuse littérature des apocalypses, sans rien prendre aux théories plus sages, plus spirituelles, du rabbinisme. Puisqu'il prétend reproduire l'authentique figure de Jésus, est-ce loyal de ne pas distinguer entre les sources consultées, entre les Synoptiques par exemple, dont le critique établit solidement la valeur historique, et cette « littérature de nourrices et de bonnes d'enfants, ce verbiage fatigant d'une vieille commère » que sont, au témoignage de Renan, les évangiles apocryphes ? Et puis, pourquoi cette manie de brouiller les perspectives, de bouleverser les données traditionnelles ? L'histoire de Jean-Baptiste, la rencontre de Jésus et de Paul, devenu un disciple avant le crucifiement ! l'épisode du « *Noli me tangere,* » la date du dernier repas, plusieurs faits évangéliques, ont été changés de place, sans même une tentative de justification.

Parce qu'ils ne méritent historiquement que peu de créance, affirmera notre exégète improvisé. C'est vite dit. Il vaudrait mieux, M. Barbusse, discuter nos preuves, les réfuter, fonder vos tranchantes assertions sur des arguments péremptoires, surtout lorsqu'elles révoltent la conscience chrétienne. lorsqu'elles prétendent salir ce que nous vénérons le plus au monde, comme la scène, la perfide scène, où Marie et Joseph échangent de jalouses médisances dans la chambre du soir ; l'entretien où la Mère veut détourner son Fils d'accomplir sa mission ; et cette odieuse et anonyme aventure charnelle qui aboutit à un perfectionnement moral de Jésus !... Au reste, ce blasphémateur peut-il parler au nom de la critique, après avoir insinué que l'Eucharistie chrétienne a été suggérée au Sauveur lui-même par la pseudo-eucharistie mithriaque ?

Or, les ténèbres ainsi accumulées sont propices à la mystification, une mystification qui semble appeler l'âme de M. Barbusse, comme la plaine l'oiseau. Car voyez quel Christ répond à son évocation : ni prophète, il l'avoue plusieurs fois, ni thaumaturge : « Parce que je leur avais donné leur propre courage et leur propre force, ils crurent (la tempête domptée) que j'étais un magicien de Dieu. » Or, le surnaturel, la révélation, ne sauraient exister, la science le décrète, pas plus évidemment que l'âme et la survie (pp. 167, 181) ; et, quant à Dieu, le Jésus de M. Barbusse nie carrément tantôt sa personnalité, tantôt son existence : « Dieu est en nous, donc il n'est pas ailleurs. » « Le Dieu-monde, l'idole des idoles ; sacrilège de mes regards, carnage de mon cœur ! » « Toute la nature se jette ainsi sur les hommes (les pauvres hommes) sous forme de Dieu. » « Si j'étais fou, je croirais en Dieu. »

Si j'étais fou... Un Christ athée, cette invention abracadabrante, notre exégète l'aurait-il faite dans la chambre noire, parmi les fumées du hachisch ? Peut-être celles-ci expliqueraient-elles la frénésie de l'apparition baudruche contre l'Eglise « où l'homme du chemin de Damas a mis un autre dieu à la belle place vide, » d'où Jésus avait enlevé et « détruit l'idole d'Israël ; l'Eglise chose des riches et des bourreaux » qui « enfoncera (les pauvres) plus avant dans les bas-fonds terrestres, et leur ôtera la lumière et la joie, » tandis qu'elle « soulèvera l'exécration et la colère des justes. »

Suprême originalité ! Soucieux de nous étonner toujours plus, le Jésus de M. Barbusse a voulu un jour crier au loin : « Ne croyez pas en Jésus ! » mais il n'était pas de force (p. 195). Hélas ! ses pires ennemis, les Apôtres (p. 229) l'ont trahi à cause de leur médiocrité, ne comprenant rien à son authentique message que Madeleine l'unique disciple (p. 232) résume en ces mots : « Croyez pleinement en vous-mêmes ; refaites la vie selon votre image, et vous serez sauvés. Que chacun maîtrise son Dieu, que tous maîtrisent leurs rois ! »

Et voici le dernier mélodrame. C'est l'heure, le fluide s'épuise, la séance touche à sa fin : la bau-

druche va disparaître. La voici sur la croix, « bête divine du sacrifice, dont le corps est un drapeau rouge. » Mais recueillez sa dernière parole. Comme dans un mélodrame l'orchestre joue en sourdine... l'*Internationale :* et le Juste s'écrie :

44. — Contre tous les princes de la terre !
45. — Debout les damnés de la terre !

J'avoue que j'ai un faible pour ce numérotage. M. Barbusse, qui n'ignore pas les théories modernes sur les récitatifs oraux et rythmés, a divisé les interminables soliloques de son Jésus en trente-quatre chapitres, et les chapitres en versets où se remarquent certains parallélismes, des balancements rythmiques, des rapprochements de sons, des répétitions de mots-appuis. Ce devait être son châtiment.

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur !

M. Barbusse a raté son effet. Son livre se lit péniblement, au point que, s'il ne tombait sous les condamnations de l'Index, je le recommanderais aux malheureux qui dans les premières heures de la nuit n'attrapent guère le sommeil...

III. — **Electe,** par Marie-Magdeleine Sacyeys ; préface du P. Martial Lekeux, franciscain (in-18, 12 f., Paris, Plon). — Il n'entre pas dans le plan de l'*Ami du Clergé* d'ouvrir ses colonnes aux études de pure critique littéraire profane ; mais rien ne lui est indifférent de tout ce qui touche à la morale ou à la foi, autant dire à la vie de l'Eglise et de la société chrétienne, et vaut, par là-même, d'être signalé à l'attention du clergé. Avec *Nos actes nous suivent* de M. Paul Bourget, nous avions le *roman casuistique,* dont il a été question dans notre dernière *Causerie.* Voici aujourd'hui, avec *Electe,* le *roman mystique.* C'est une nouveauté. Nous dirons plus loin ce qu'il faut penser de ce genre de littérature, qui va peut-être devenir à la mode. Présentons d'abord le roman.

Electe, jeune fille de dix-huit ans, est arrivée très rapidement, en brûlant sans doute les étapes classiques de la vie purgative et de la vie illuminative, aux sommets de l'union mystique d'amour avec Jésus-Christ, dont elle se croit et se dit l'épouse, auquel, en tout cas, elle a, dans un élan de très haute charité, donné son cœur pour toujours. C'est donc une personne mystiquement très avancée. C'est aussi une intellectuelle, qui lit Platon et les Pères de l'Eglise. Une âme d'élite sous tous les rapports.

Survient, sur sa route, Bruno, très joli garçon, fort intelligent aussi, mais sans religion et sans foi, libre-penseur d'une espèce rare, comme on va le voir. Il tombe amoureux d'Electe, naturellement, et, non moins naturellement, Electe ne tarde pas à tomber amoureuse de Bruno.

Du côté d'Electe, amour parfaitement chaste d'un bout à l'autre du volume, du moins l'auteur nous le garantit. Soit ! Quant à Bruno, qui n'est là que personnage de second plan, pour donner matière à la crise psychologique d'Electe, on ne nous renseigne pas, et pour cause, sur la moralité de ses aspirations amoureuses : il suffit qu'elles aient toute l'intensité voulue pour corser l'épreuve d'Electe, sans jamais franchir la limite extrême qui sépare de la chute matérielle finale les épanchements des plus compromettantes sensibilités. Bruno est vraiment merveilleux de tenue correcte sous ce rapport. Rien d'étonnant comme la discrète abstention dont, quoique éperdument amoureux, il respecte la virginale mysticité à laquelle, malgré tout, Electe entend rester attachée. Malgré tout, c'est le cas de le dire : car voici le conflit dramatique qui se greffe sur cette donnée, romanesque s'il en fût.

Deux amours sont en conflit dans l'âme d'Electe : l'amour de son Epoux mystique et son amour humain de Bruno. C'est tout le roman. Par en haut, le lien de fidélité « conjugale » qui l'attache à Jésus-Christ ; par en bas, l'adultère spirituel qu'elle croit commettre en donnant son cœur à une créature. Amours puissants tous les deux : le mystique, plus froidement tenace dans les régions supérieures de la conscience ; l'humain, exerçant plus violemment son emprise sur toute sa sensibilité, sur tout son être.

Impuissante à sacrifier l'un à l'autre, Electe se débat dans les tortures de leur antagonisme, de leur impossible accord. Dans ce faux ménage à trois, c'est tantôt l'Epoux légitime, tantôt l'autre qui semble momentanément avoir le dessus, sans jamais complètement triompher. Cela dure pendant 200 pages, et pourrait durer indéfiniment, même après une succession de ruptures, toujours suivies de réconciliations, si, au cours d'un pèlerinage à Lourdes, la Sainte Vierge ne faisait le miracle de débarrasser Electe de son amour humain.

Débarrasser ? Pas tout à fait, car elle voudrait au moins continuer quelques relations épistolaires avec son bien-aimé Bruno. Mais Bruno, toujours non converti, las sans doute de tant de platonique mysticisme, lui renvoie ses lettres « non ouvertes, » sans un mot de son écriture, autre que le libellé de l'adresse. Là-dessus le rideau tombe et Electe, enfin guérie, conclut qu'il n'y a qu'un amour : Jésus-Christ, et que tout le reste n'est que fiel et cendre.

Telle est, en raccourci squelettique, toute la substance du drame. En voici, pour le mieux juger, quelques circonstances, excusantes ou aggravantes, suivant le point de vue où l'on voudra se placer.

Platonique, ce mutuel amour ?... Pas tant que cela, car, sous le couvert d'une parfaite pureté d'intentions — c'est l'hypothèse, — il se permet sans scrupule toutes les familiarités habituelles de l'amour charnel ; il s'alimente aux mêmes sources, baisers, enlacements, attitudes pâmées, etc. A la

littérature qui décrit ces épanchements d'une sensibilité matérielle, également vésuvienne de part et d'autre, il n'y aurait rien à changer si l'on voulait y encadrer la vulgaire passion sentimentale de deux amants... moins mystiques. Mais les nôtres sont à priori chastes, c'est entendu : alors, à part le fruit défendu, ils se permettent tout le reste, et, à en juger par la prose lyriquement enflammée de l'auteur, ils y vont largement.

C'est justement ce qu'il fallait pour accentuer le conflit de conscience où se débat Electe, violemment attirée vers Bruno à mesure que la passion pousse en son âme des racines plus profondes, et tout de même sollicitée en sens contraire vers son Epoux céleste avec lequel elle ne peut ni ne veut rompre, à telle enseigne que, malgré le trouble perpétuel où s'agite sa vie d'amour en partie double, elle continue de communier tous les jours, et ne cesse pas, au milieu même de ses transports de sensibilité folle entre les bras de Bruno, d'être hantée par la terreur et le remords de ce qu'elle appelle son « adultère » spirituel.

Tout cela est écrit et décrit avec un lyrisme verbal, une profusion d'images et d'épithètes incandescentes, qui rendraient des points au *Cantique des Cantiques*. Sans distinction de matière et d'esprit, c'est un hymne embrasé à l'amour tout court, qu'il soit humain ou divin, hymne douloureux prolongé en plus de 200 pages, nous allions dire en 200 strophes, aussi variées dans la forme qu'elles sont, quant à l'idée, identiques et rendent la même sonorité fondamentale : « J'aime Bruno et j'aime Jésus-Christ ; ... Bruno m'aime et Jésus-Christ aussi ; ... je voudrais bien aimer Jésus-Christ et Bruno tout ensemble ...! Comment faire ?... Que je suis malheureuse !... » etc.

La conclusion est magnifique : Electe se décide à ne plus revoir Bruno, et Bruno, heureusement, lâche Electe tout à fait : l'amour divin triomphe. Tout est bien qui finit bien. Reste à savoir si les chemins sont sûrs, par lesquels on amène à cette conclusion. C'est ce que nous allons voir.

On lit ceci dans la préface : « Il se produira, à propos de ce livre, ce phénomène assez paradoxal, que la sévérité du jugement qu'il subira sera en proportion inverse de la noblesse d'âme des juges » (p. XXI). Voilà qui manque un peu de modestie et ne serait guère encourageant pour la critique, si la critique était personne à se décourager pour si peu. Au risque de faire montre d'une noblesse d'âme insuffisante, nous nous permettrons de juger ce livre avec la sévérité qu'il nous paraît mériter. Le culte de la vérité a aussi sa noblesse, qui en vaut d'autres : d'aucuns pensent qu'elle les surpasse toutes.

Le cas d'Electe est banal et classique s'il en fût. C'est un épisode du perpétuel conflit qui met aux prises dans le cœur humain la passion avec le devoir, l'attraction du vice avec les sollicitations de la vertu. Sur le terrain des rapports sexuels, cela s'appelle la lutte de la raison et de la foi contre les entraînements de l'amour défendu. C'est le drame moral fondamental de notre vie terrestre, — *militia est vita hominis super terram,* — et l'on sait comment, de tout temps, en tous pays et en toutes langues, il a inspiré la littérature et les beaux-arts, en vers et en prose, au théâtre et dans le roman, en peinture et en musique, etc., pendant que, dans un ordre de connaissances plus élevé et abstrait, les philosophes et chercheurs scientifiques en faisaient l'objet de leurs minutieuses analyses psycho-physiologiques.

Il y a cependant du nouveau dans *Electe*. C'est bien toujours le conflit fameux, mais il est désaxé. Les conditions du duel ne sont plus les mêmes, ni, non plus, le terrain et le motif de la rencontre, et si ce sont bien toujours les mêmes adversaires qui sont en présence, passion et vertu, ils n'offrent plus ni l'un ni l'autre, au point de vue moral et ascétique, leur physionomie traditionnelle. Expliquons-nous.

L'éternel drame humain a trouvé, comme l'on sait, sa formule inspirée dans le mot célèbre de S. Paul : « *Video aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ et captivantem me in vinculis peccati* » (Rom., VII, 23). La nécessité de lutter contre les entraînements de la créature, pour éviter le péché, tel est le motif du combat. Point de conflit, donc, là où il n'y a aucune matière ni occasion de pécher. La passion, disons l'amour, pour parler le langage du roman, n'entre en opposition avec la loi divine, et n'est à combattre, que lorsqu'il est « défendu. » C'est de morale aussi élémentaire qu'universelle

Electe ne l'entend pas ainsi. Aimer la créature de façon quelconque est toujours en soi dérober quelque chose à l'amour de Dieu, de Jésus-Christ, notre fin dernière, terme absolu, jaloux, impératif, de toutes nos affections. L'amour Electe-Bruno est virginal, innocent de tout point, sans doute, mais il reste quand même « amour humain » et Electe se le reproche comme un crime, comme une infidélité, une trahison, une sorte de vol fait à ce qui devrait être chez elle l'amour pur de Jésus-Christ. *Fiel et cendre,* tout amour qui n'est pas celui-là !

C'est une erreur ! L'amour de la créature n'est ni fiel, ni cendre, ni aucunement répréhensible, quand il n'exclut pas celui de Jésus-Christ fin dernière. A-t-on jamais songé à reprocher à sainte Thérèse de Lisieux son amour des roses, de la poésie, de la peinture ? Et l'amour de soi-même, du prochain, des parents, de la patrie, n'est-il pas, de la part de Dieu même, l'objet d'un précepte ? Il n'y a pas deux morales, l'une pour les mystiques, l'autre pour le commun des hommes. Si Electe aimait Bruno *servato ordine finis*, ainsi que parlent les théologiens, d'un amour par ailleurs en soi moralement innocent — et c'est bien ainsi qu'elle l'aimait d'après les données du roman — elle ne violait aucune loi, aucun précepte. Son péché, dès lors, est illusion pure, et le roman est bâti sur un fait banal de conscience erronée.

Que l'amour humain, dans le cas présent, soit un poids lourd qui gêne les ascensions de l'âme vers la perfection, c'est incontestable, et c'est une tout autre question. La perfection évangélique n'est pas *sub præcepto,* et s'il est contraire aux directives du haut ascétisme de s'arrêter volontairement dans la voie de la perfection, ce n'est pas là, cependant, pécher, tourner le dos à Dieu, à la fin dernière.

Au surplus, comment se fait-il que l'héroïne du roman se croie si coupable et continue néanmoins de communier tous les jours ? Le premier confesseur venu l'aurait arrêtée ou guérie, et débarrassée de cette contradiction.

Mais voici qui est plus grave :

« Il n'y a qu'un amour : c'est avec le même cœur que nous aimons Dieu et l'homme ; l'objet varie ainsi que le principe moteur, les sentiments sont identiques (je parle d'amour et non de dévergondage). Prenez un amour humain, détergez-le de toutes ses laideurs, de toutes ses insuffisances ; idéalisez-le jusqu'à l'ineffable ; étendez-le jusqu'à l'infini ; informez-le par la grâce : si vous portez une semblable passion sur le seul Etre qui puisse la soutenir, vous aurez l'amour mystique. » (Préface, p. xxv).

Erreur ! Il y a dans l'homme deux puissances appétitives, deux facultés d'aimer, deux amours : l'amour sensible et l'amour spirituel. Peu importent les termes employés pour les désigner, qui peuvent varier, comme toute convention artificielle de langage ; la réalité est là, qui reste quand même évidente, poignante, inéluctable : nous aimons les choses sensibles, par notre sensibilité, tout comme les animaux, et nous aimons les choses spirituelles par notre volonté, comme les anges. Ange et bête à la fois, le composé humain ne peut supprimer ni l'un ni l'autre de ces deux pôles autour desquels oscille sa vie ici-bas. Le grand art de la morale et de la vertu, de la sainteté aussi, est précisément d'harmoniser, conformément à la raison et à la foi, ces deux tendances spécifiques et irréductibles de notre nature, et non pas, jamais, de les méconnaître, ni d'absorber l'une dans l'autre.

Le grave danger que présente ce roman « mystique, » c'est la confusion voulue, et entretenue tout au long du volume, des deux ordres de nos sentiments affectifs, sensible et spirituel, et l'on voit assez à quelles conséquences pratiques pourrait aboutir cette « spiritualisation » mystique de l'amour sensible que des âmes illusionnées auraient tôt fait de considérer comme étant, à cause de sa « mysticité », à l'abri de tout « dévergondage. »

L'amour sensible innocent et l'amour « dévergondé » sont des produits d'une seule et même faculté jouisseuse : l'appétit sensitif. Il n'y a entre l'un et l'autre que la différence extrinsèque objective de leur relation avec la morale. Aucune transformation mystique ne peut, chez nous, enfants d'Adam, guérir l'amour sensible de la tare originelle de ses tendances innées au dévergondage.

Que l'on corrige et dirige les passions de la sensibilité, conformément au dictamen de la raison ; que la foi les surnaturalise et les adapte le plus possible à ses fins salvifiques ; qu'on utilise, enfin, au mieux de la perfection humaine, ce qu'elles peuvent apporter de concours précieux à la vie normale surnaturelle de l'homme, en évitant leurs dangereux écarts : c'est très bien, et c'est là une bonne partie du programme de la sanctification et de la perfection chrétienne.

Mais faut-il donc, pour autant, les traiter en ennemies ? Théoriquement non, du moins pas toujours, encore que les saints adoptent souvent cette attitude, ascétiquement plus sûre et de plus fort mérite, sinon en soi obligatoire. Des auxiliaires, alors, des servantes ? Oui, et c'est tout ce qu'on peut leur permettre. L'amour spirituel de la volonté courrait gros risque à en faire, sur un même plan, à égalité, les compagnes de sa route vers la perfection ; et il serait plus imprudent encore, souverainement dangereux, et contre nature, de leur abandonner tant soit peu la direction du voyage.

C'est cette imprudence-là que semble bien commettre le roman d'*Electe,* qui est dans son ensemble, sous couleur d'idéalisation mystique, une apothéose de la passion d'amour sentimentale. De la confusion des idées résulte naturellement la confusion du langage. Transposée sur le plan mystique, la passion sensible d'amour se spiritualise, se fond dans l'amour immatériel de la volonté, et il n'est plus besoin de se gêner pour parler de l'un et de l'autre dans les mêmes termes, pour les envelopper dans un même lyrisme éperdu, et chanter leurs épanchements sur le même ton :

« Electe aimait Bruno de toutes les énergies spirituelles de son être. Elle l'aimait avec perfection. Elle l'aimait à ce degré héroïque où l'on ne pèche plus contre ce que l'on aime, parce que faire et ne point faire sont devenus également faciles ; où il n'y a plus ni heurts, ni sacrifices, ni soumissions, parce que l'unité est consommée.

La très belle âme de Bruno éblouissait celle d'Electe qui lui donnait avec ivresse toutes ses forces en pâture ; son incandescent cœur d'homme buvait le cœur de la virginale créature qui s'était livrée à lui, captivée par sa beauté, comme le soleil absorbe et aspire l'océan. » (P. 29).

Voilà des énergies *spirituelles* et un *incandescent* cœur d'homme où il semble bien que la bête, pardon ! la sensibilité, la vulgaire passion amoureuse, ait sa large part. Si vous en doutez lisez encore ceci :

« Un soir qu'ils étaient assis comme tant d'autres soirs, l'un à côté de l'autre, devisant de mille riens que leurs voix enchantaient, Bruno mit soudain sa main gauche sur le cou d'Electe qu'emprisonnait un grand col de velours, et, comme elle ne faisait aucun mouvement, paralysée de douceur et d'effroi, pareille à un fléchissant roseau, il l'inclina sur sa poitrine.

Alors seulement elle lui dit :

— M'aimez-vous vraiment assez pour me prendre ainsi en vos bras ?

— Si je vous aime assez, murmura-t-il, d'un accent où brûlaient tous les baisers si longtemps restés enfouis dans son cœur, si je vous aime assez ?...

Ne parvenant point à dominer l'amour qui ba-

layait son âme, et comme s'il eût ployé les genoux, il courba son visage sur le visage d'Electe.

Avec l'intransigeante sincérité qui leur était habituelle, ils s'avouèrent le délicieux rafraîchissement qu'apportait à leurs cœurs altérés l'un de l'autre ce mouvement d'amour vrai ; comment ils en avaient eu peur, précisément parce qu'il est le dernier geste que l'on fait quand on aime ; la peine, enfin, qu'ils avaient endurée à s'en taire l'un à l'autre, comme si leur silence eût été un mensonge.

Epuisé de bonheur parce qu'il avait touché avec les siennes les lèvres de celle que tant il aimait, Bruno s'était endormi. Et, tandis qu'il reposait près d'elle, pareil à un enfant si joliment abandonné, avec quelque chose de délicieusement jeune répandu sur toute sa face pensive, Electe savourait ce sommeil de l'amour, qui n'est qu'une veille plus profonde et plus intime. » (P. 64, 65).

Entre-acte. On s'inquiète vaguement... et l'on se promet de modérer l'ardeur de ces épanchements ; mais... on y revient, naturellement !

« De jour en jour la consommante étreinte de l'amour, avec une force infiniment impérieuse et tranquille, les unissait un peu plus étroitement, et leurs âmes enivrées par ces mutuelles approches, sans cesse bondissaient l'une vers l'autre, comme si elles eussent voulu rompre les barreaux de leurs prisons, et enfin se saisir, se joindre dans un embrassement qui les confondît d'une manière parfaite et définitive... Electe ne levait plus sur Bruno que des yeux embrumés de larmes ; la main de l'aimé sur ses mains avides la faisait défaillir d'allégresse ; son âme consumée d'amour, aussitôt qu'il apparaissait, se dressait pareille à une fleur au lever du soleil, et se tendait vers lui.

Sans doute, pouvait-elle refuser aux lèvres de Bruno le pain délicieux qu'en silence il demandait aux siennes ; mais, qu'elle le lui accordât ou non, elle savait qu'il en était affamé et elle-même aspirait à le lui rompre (p. 68, 69).

Elle aimait Bruno d'un amour insensé, véhément, insatiable ; et elle ne voulait point finir de l'aimer.

— Aujourd'hui je ne cèderai point, se disait-elle ; aujourd'hui je serai forte contre l'amour. Mais la seule vue de l'aimé, le doux éclat de ses prunelles, le son de sa voix, ses mains tendues vers les siennes, brisaient en un instant tout ce que, pendant de longues heures de méditation solitaire, elle avait accumulé de volonté pénitente. Elle lui tendait son visage navré de tendresse et recevait ses baisers (p. 92).

...Electe, haletante de douleur et d'amour, se jeta sur lui et lui ferma la bouche avec la sienne. Il lui prit doucement les bras pour l'écarter ; mais elle les lui passa autour du cou comme un collier de nacre, et rapprocha encore une fois son visage du sien.

— Pauvre petite fille, murmura-t-il, vous m'aimez donc bien ?

— Bruno, si je vous aime ?

Et elle le serra d'une étreinte si brûlante que leurs lèvres se joignirent pendant plusieurs minutes, mêlant leurs souffles comme le parfum de deux fleurs. » (P. 140). Etc., etc.

Et voilà ce que l'auteur de la préface appelle « aimer de toutes les énergies *spirituelles* de son être, *aimer avec perfection* » !! Que ce soit la perfection du genre sensible, sensuel, pour ne pas dire sexuel, peut-être ! Mais, une *perfection*, cet amour, qui bouleverse l'équilibre des sens et de l'esprit, paralyse la liberté, trouble la conscience et lui fait côtoyer les pires abîmes du « dévergondage, » jamais !! En dehors d'Electe et du trop complaisant « préfacier » du roman, qui niera que ce soit là tout simplement la vulgaire passion d'amour, qui est le point de départ, la base et le leitmotiv de toutes les attractions, aventures et drames dits passionnels ?

L'auteur du roman, une femme, pouvait ignorer que la passion est *vehemens motus appetitus sensitivi* et a pour caractéristique essentielle d'appartenir à l'ordre de la sensibilité ; mais l'auteur de la préface, un religieux, qui a certainement dû rencontrer quelque part sur sa route cette thèse de psychologie élémentaire... ?? Innocente moralement, tant qu'on voudra, mélangée même, comme cela arrive, à des interventions, hélas, trop souvent inefficaces ! d'intelligence et de volonté, l'amour qui vit de sensations visuelles, auditives, surtout tactiles, reste toujours dans sa ligne spécifique de sensibilité, contrairement à la thèse du roman qui prétend le « sublimer » par on ne sait quelle transformation de spiritualité mystique.

Encore une fois, personne ne songe à nier le degré de perfection *accidentelle*, la qualité supérieure, et humaine si l'on veut, que peut donner à toutes les manifestations de la sensibilité, à l'amour sensitif en particulier, le voisinage plus ou moins influent, disons, la collaboration plus ou moins étroite des deux facultés maîtresses spirituelles, l'intelligence et la libre volonté. Mais, il faut aussi le répéter une fois encore, la sensibilité, pour autant, ne change point de nature ; à quelque degré qu'on veuille l'élever vers les cimes de la perfection ascétique, elle reste toujours et quand même, en dépit du lyrisme égaré des poètes et des illuminés, œuvre d'ordre matériel — *sentire est conjuncti*, — spécifiquement identique chez la bête et chez l'homme. Pour avoir oublié ou méconnu cette inexorable loi fondamentale de la psychologie humaine, on sait en quelles aberrations doctrinales et pratiques sont tombées certaines écoles de fausse mystique qui, à force de spiritualiser l'intégralité de l'être humain, corps et âme, en étaient arrivées à tenir pour inexistant le danger originellement inhérent à la *passion* d'amour chez tous les enfants d'Adam, utopie dont fait si bien justice l'adage expérimental populaire : « Qui veut faire l'ange, fait la bête. »

Et ceci nous amène à formuler sur ce « roman mystique » une dernière critique générale.

Pour mettre en parallèle, et en opposition dans l'âme d'Electe l'amour pour Dieu et la passion humaine d'amour, il fallait que celle-ci restât innocente, compatible avec l'état de grâce, et respectée comme telle par Bruno ; — et d'autre part, pour corser le drame et accentuer la passion jusqu'au paroxysme, il fallait lui donner pour sujets deux adultes de vingt ans, amoureux fous l'un de l'autre, avec tout le cortège des épanchements et accessoires « physiques » usités en pareille circonstance.

La réalisation outrancière, jusqu'à l'invraisemblance, de ces deux conditions, appelle les plus expresses réserves de la critique catholique. Qu'est-ce d'abord que cette étrange hypothèse

d'effusions passionnelles d'intensité violente, longuement prolongées, sur lesquelles plane, sans en en recevoir la moindre atteinte, la sainte vertu de chasteté ? Est-il rien de plus contraire à l'expérience universelle du genre humain, au dogme de la concupiscence persistante à travers tous les états de sainteté chez tous les héritiers du péché originel, de plus contraire à la doctrine de S. Paul et de l'Eglise, aux règles les plus élémentaires de l'ascétisme, voire de la vulgaire prudence naturelle, à la pratique, enfin, universelle des âmes pieuses et des saints ? N'insistons pas. C'est trop clair.

Du reste, l'auteur de la préface se voit lui-même contraint de mettre sur ce point-là une sourdine à son appréciation très exagérément enthousiaste du roman :

« Cette forme d'amour est exceptionnelle et réservée à un bien petit nombre ; il y faut des âmes de choix, chez qui les circonstances, l'éducation et un tempérament intellectuel très marqué, une vie sans cesse tendue vers les cimes spirituelles, l'action de la grâce surtout, aient réduit à un minimum les instincts matériels. Si l'on ajoute qu'un tel être donné, il faut encore en rencontrer un autre qui se trouve être de même trempe, on conviendra que ce roman-là ne sera réalisable que dans des cas infiniment rares. Ce livre traite d'une exception (hélas !) en amour. Rien ne serait plus dangereux que de présenter pareille passion en modèle au grand nombre : la plupart s'y casseraient les reins... Si Electe avait continué plus longtemps sa périlleuse expérience, sans doute aurait-elle succombé comme les autres. Il n'est jamais permis de méconnaître la fragilité qu'a mise en notre chair la tare originelle, et c'est pourquoi la forme générale de l'amour restera toujours celle que l'on connaît, et dont l'aboutissement providentiel est la procréation. » (P. XXI).

Parfait, pensez-vous ! Oui, et voilà pour se mettre à l'avance en garde contre l'objection prévue, inévitable. Mais il faut sauver le « beau roman, » et alors, au risque de se contredire, l'auteur des lignes excellentes qu'on vient de lire s'empresse aussitôt de retirer ce qu'il a concédé — donner et retenir ne vaut — en nous disant que l'hypothèse n'est pas tant que cela rare et invraisemblable :

« Mais il n'est pas mauvais, ce me semble, qu'on nous montre une fois la forme sublimée de l'amour, et qu'on rappelle aux hommes qu'il n'a pas nécessairement pour terme quelque chose d'animal. On a vraiment trop perverti la notion de cette passion dont l'essence est pourtant un élan vers le divin. Or, le concept grossier de l'amour présenté sans restriction est, lui aussi, dangereux, parce qu'il peut empêcher l'essor d'âmes qui eussent été capables de maintenir leur vol dans les sphères supérieures : il est bon que celles-là sachent qu'un baiser peut être pur, et qu'un amour peut être et demeurer éthéré quand il se trouve dans les conditions voulues. Il ne faut pas étouffer l'idéal.

Et même, pour les autres cette lecture sera saine, parce qu'elle purifiera l'atmosphère de leurs pensées ; et peut-être quelques-uns se sentiront poussés à en suivre, au moins de loin, la tendance, à épurer en eux l'amour, à y faire mieux prédominer l'élément spirituel ; et ce sera grand bien... Si *Electe* n'avait que cette qualité-là, de *réhabiliter l'amour,* cela suffirait à en faire un très beau et très utile roman. (P. XXII).

Je le sais, il s'en trouvera pour sourire de la « naïveté » de l'auteur. Je crois même ne pas me tromper en pensant que la plupart des lecteurs seront incapables de comprendre ou d'admettre un tel amour, tout ensemble si ardent et si chaste, et ne pourront s'empêcher de considérer le cas d'Electe comme une utopique fiction. On aura beau leur répéter : ces caresses sont pures et ces baisers ignorent la sensualité. Les descriptions, et le seul mot de baiser, produiront invinciblement en eux l'impression contraire. Que voulez-vous ? Les gestes de l'amour demeurent toujours les mêmes, et chacun en juge d'après sa propre expérience. C'est ce qui ne manquera pas d'arriver ici : les pervers y verront pis que pendre ; ceux qui ne connaissent que l'amour mêlé de sensualité — et c'est l'immense majorité — n'admettront jamais la possibilité d'un des facteurs sans l'autre ; mais leur verdict ne sera qu'un aveu et les parfaitement purs trouveront cela, au contraire, tout naturel et sortiront de cette lecture plus purs encore qu'avant. » (P. XX).

La divergence de ces deux textes révèle assez l'embarras du religieux, auteur de la préface, qui n'a pu, malgré tout, se défendre d'apercevoir le danger que pouvait présenter cette « réhabilitation de l'amour, » cette transposition mystique de « l'amour sublimé. »

A qui donc, dès lors, pourra-t-on conseiller la lecture d'un pareil roman ? D'abord, pas aux adolescents, jeunes gens et jeunes filles, ainsi qu'on a soin de nous en prévenir dans la préface :

« Cet amour spirituel — passion d'âme — ne va pas sans effusions extérieures, pas plus qu'aucune passion humaine ; il n'est pas sans épanchements, sans caresses, sans baisers. Et je crois bon d'avertir que ce roman n'est point fait pour des adolescents, car à ce point de vue il est réaliste ; mais d'un réalisme transcendant et fier, d'un réalisme que j'appellerais idéaliste, qui dédaigne ce qui est méprisable et prétend ne serrer le réel que dans ce qu'il a de sublime. Il contient des scènes d'amour, et singulièrement exactes et passionnées. » (P. XVIII).

Quant aux personnes « mûres, » nous ne pouvons que rester fort inquiet devant la déclaration qui nous est faite, à savoir, que « l'héroïne du roman, Electe, aurait sans doute succombé comme les autres si elle avait continué plus longtemps sa périlleuse expérience » (p. XXII). A qui, vraiment, peut-on présenter comme admissible, et donc, comme lisible dans un roman, une expérience que l'on sait périlleuse, fatalement destinée à aboutir à la chute, alors qu'aucune prévision humaine ne peut fixer à l'avance le temps pendant lequel elle pourra rester innocente ? Il est regrettable que le religieux qui a signé la préface n'ait pas cru devoir accorder l'attention pratique qu'elles méritent à ces réflexions de bon sens élémentaire.

A l'occasion de ce livre qu'il patronne, beaucoup trop chaudement à notre avis, il fait l'apologie du roman catholique en général, du *roman mystique* en particulier. Ce n'est, pour nous, ni le moment ni le lieu de le suivre sur ce terrain. Le sujet d'ailleurs est grave et mériterait d'être sérieusement approfondi dans une étude à part. Nous y reviendrons. Tout ce que nous en voulons dire, en deux mots, en passant, c'est que 1° le roman comporte un mélange, en proportions très variables, de fictif et de réel, de vrai et de faux ;

et 2° que pareil mélange présente, pour le lecteur qui n'est pas très *averti*, le danger, difficilement évitable, de ne plus apercevoir la vérité catholique dans sa lumière propre, altérée par le chatoiement des couleurs environnantes de la fiction romanesque. En tout cas, en ce qui concerne le *roman mystique*, l'échantillon qu'on nous en donne aujourd'hui nous renseigne très suffisamment sur ses dangers.

Nous restons un peu étonné que ce livre, auquel un religieux franciscain a largement prêté son concours, qui se donne comme roman mystique, et touche en effet, d'un bout à l'autre, des points délicats d'ascétisme et de mystique, ne soit revêtu ni d'un *Nihil obstat* de censeurs, ni d'un *Imprimatur* d'autorité ecclésiastique. Il nous semble pourtant rentrer dans la catégorie visée au can. 1385, § 1, 2° du *Codex*, dont voici le texte :

« Nisi censura ecclesiastica præcesserit, ne edantur, etiam a laicis, libri... doctrinæ institutionisque religiosæ, moralis, asceticæ, mysticæ... ac generaliter scripta in quibus aliquid sit quod religionis ac morum honestatis peculiariter intersit. »

IV. — On célèbre cette année-ci le centenaire de Fresnel, une des plus brillantes gloires de la science contemporaine. C'est un nom de plus à ajouter à la pléiade des grands savants catholiques qui ont illustré la France au cours du XIXe siècle. Par sa foi il est nôtre : c'est un « détail » que les harangues officielles passeront sous silence, mais qui nous impose, à nous, le devoir d'adresser un salut de particulière sympathie à sa mémoire. Il est mort trop jeune, à 39 ans, pour avoir pu donner toute la mesure de son génie, et sans doute, s'il avait vécu davantage, aurait-il fait part au public de ses préoccupations d'apologétique religieuse, dont témoigne, entre autres, un essai de démonstration mathématique de l'existence de Dieu, non publié, mais confié à sa famille.

Le dimanche 14 septembre 1884 on a inauguré à Broglie le buste de Fresnel, et M. Jamin, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, a résumé sa vie scientifique dans un discours qu'on trouve imprimé *in extenso* dans la *Revue catholique de Normandie* (1884, p. 215). Tout récemment *La Science et la Vie* (juillet 1927), sous la signature Marcel Boll, consacrait à Fresnel une courte étude élogieuse à propos de son centenaire. Laissant de côté les détails pour nous peu accessibles, de ces biographies « techniques » rédigées par des savants de profession, nous essaierons, néanmoins, de retracer à grandes lignes la physionomie scientifique de Fresnel, et de montrer à quels titres il mérite de rester honoré dans la mémoire des savants et du monde entier.

Fils d'un architecte et neveu de l'écrivain Prosper Mérimée, Augustin-Jean Fresnel est né à Broglie (Eure) en 1788. On raconte qu'il apprit difficilement à lire, mais que, dès l'âge de neuf ans, il témoignait des goûts les plus vifs pour les expériences. Il passa successivement par l'Ecole Polytechnique, puis par l'Ecole des Ponts et Chaussées, d'où il sortit ingénieur, et pendant huit ans, en Vendée, dans le Midi, en Bretagne, il nivela des routes, creusa des canaux d'irrigation, etc.

Mais en même temps il utilisait ses loisirs à des recherches scientifiques, et, dès 1815, il était célèbre. En 1823 il entra à l'Académie des Sciences de Paris et fut lauréat de la Société Royale de Londres. Cette brillante carrière devait brusquement prendre fin. Le mal débuta en 1824 par une hémoptisie et empira rapidement. Le 14 juillet 1827, âgé de 39 ans, il s'éteignait, dans les bras de sa mère, fervente chrétienne, à Ville-d'Avray.

Fresnel est surtout un grand théoricien de l'optique. Il doit la meilleure part, la plus populaire, de sa célébrité à son invention des *phares lenticulaires*. Jusqu'à lui on n'avait usé que de lentilles cylindriques pour renforcer la lumière de ces précieux éclaireurs de la navigation nocturne. Mais ce dispositif ne permettait pas de réaliser des faisceaux lumineux très larges, car il eût fallu construire des lentilles de poids énormes, très épaisses, donc très absorbantes dans la région centrale, très médiocres au contraire (à cause des « aberrations ») sur les bords.

Fresnel imagina d'entourer une lentille centrale de couronnes successives d'*echelons* taillés en dents de scie, dont les plus voisins de la lentille centrale (dits *dioptriques*) sont traversés, tout comme elle, par la lumière réfractée, alors que les autres, plus voisins du bord (dits catadioptriques), subissent en outre, au passage, une « réflexion totale » intérieure qui n'amène aucune perte de lumière.

Ainsi donc, grâce à une meilleure utilisation de la lumière, Fresnel a permis d'augmenter considérablement l'intensité et la portée des phares. Il fut un insigne bienfaiteur de la navigation maritime.

Mais, si le « phare à échelons » a été, au point de vue populaire, la plus sensationnelle des découvertes de Fresnel, il s'en faut qu'elle soit considérée par les physiciens comme son meilleur et principal titre de gloire. Dans un champ de recherches beaucoup plus vaste, et à des points de vue d'analyse beaucoup plus profonds, il a été le premier grand théoricien moderne de l'optique. Il a étudié successivement et éclairé de ses explications inédites tous les principaux phénomènes de l'optique : réflexion, réfraction, double réfraction, diffraction, interférence, polarisation, interférence des rayons polarisés.

La *réflexion* est cette brusque déviation, ce rebondissement que subit la lumière lorsqu'elle tombe sur un miroir. Les lois de la réflexion étaient connues depuis longtemps, mais Fresnel apporta une précieuse contribution à ce problème en recherchant dans quelle proportion la lumière est réfléchie, dans quelle proportion elle est transmise par des corps transparents. Tout le monde

connaît ces « reflets » qui se forment sur une surface d'eau ou sur une lame de verre. C'est ce qu'on appelle réflexion *vitreuse* par opposition à la réflexion *métallique*. La lumière réfléchie est d'autant plus considérable que le rayon tombe sur la surface sous un angle plus petit, que le rayon est, comme on dit, plus *rasant*. Bien que basés sur l'hypothèse de l'existence de l'éther aujourd'hui contestée, ses calculs et ses solutions restent justes.

On savait depuis Huygens (1629-1695) que certains corps, comme le quartz ou le spath, produisent un dédoublement des rayons lumineux qui les traversent. Fresnel reprit la question et montra la généralité du phénomène : c'est le cas de toutes les substances présentant une « anisotropie, » c'est-à-dire dont les propriétés ne sont pas les mêmes dans toutes les directions. Fresnel montra également qu'il est possible de provoquer une anisotropie artificielle en comprimant fortement un cube de verre : le verre comprimé devient bi-réfringent.

La *diffraction* est la propriété que présentent les rayons lumineux, de paraître contourner certains obstacles, tout comme le son semble contourner les objets usuels. Fresnel, sur ce sujet, sut compléter les données incomplètes de Huygens, et la synthèse de leurs idées est maintenant connue en physique sous le nom de *principe d'Huygens-Fresnel*.

On donne le nom d'*interférence* à l'interaction mutuelle de deux rayons lumineux. Le phénomène avait déjà été étudié par l'anglais Young (1773-1829). Au moyen d'un dispositif ingénieux, connu sous le nom de *miroirs de Fresnel*, les physiciens réalisent la curieuse expérience qui consiste à faire « interférer » deux rayons lumineux issus de même source et réfléchis sur deux miroirs. Dans l'espace commun à ces deux rayons on voit apparaître des franges d'interférence, des bandes brillantes et obscures qui prouvent sans aucun doute qu'il y a *quelque chose de périodique* dans la propagation de la lumière.

Le phénomène de la *polarisation* de la lumière est plus délicat et difficile à faire comprendre. Nous n'en pouvons donner ici, en gros, et en quelques mots, qu'une notion très superficielle. La lumière naturelle est parfaitement désordonnée ; la lumière *polarisée* est cohérente, et pour ainsi dire « rectifiée. » Dans cette dernière le « quelque chose de périodique » auquel nous venons de faire allusion conserve une direction fixe dans le plan perpendiculaire au rayon lumineux (c'est alors la *polarisation rectiligne*) ; dans d'autres cas ce « quelque chose, » tout en restant dans ce plan, tourne d'un mouvement uniforme, et c'est alors la *polarisation circulaire*, que Fresnel eut la gloire de découvrir grâce à un appareil devenu classique et appelé *parallélipipède de Fresnel*.

Fresnel édifia la théorie mathématique de la polarisation rectiligne sous une forme qui reste exacte, malgré les hypothèses aujourd'hui contestées ou abandonnées sur lesquelles il s'appuyait. Il s'occupa aussi de la *polarisation rotatoire*, c'est-à-dire de la rotation de la lumière polarisée rectilignement après son passage à travers une certaine épaisseur de quartz ou d'eau sucrée. En commun avec son ami Arago (1786-1853) il étudia l'interférence des rayons polarisés et montra, sans aucune erreur possible, que le « quelque chose de périodique » est perpendiculaire à la direction du rayon lumineux. Ajoutons enfin que c'est lui qui ouvrit le chapitre, actuellement fameux depuis les interprétations relativistes d'Einstein, des *effets optiques du mouvement* en découvrant ce qu'on nomme aujourd'hui « l'entraînement partiel des ondes, » ou *phénomène de Fresnel-Fizeau*.

En voilà, certes, plus qu'il n'en faut pour assurer à Fresnel une place de choix parmi les grands théoriciens de la physique moderne.

Théoricien génial, il l'a été à la manière et d'après les hypothèses courantes de son temps, et ce qui prouve que les hypothèses sont des points de vue provisoires, et non pas des données rigoureusement exigées par la vérité des conclusions qu'on en peut tirer, c'est que, sur des hypothèses démodées, Fresnel, — et son cas n'est pas isolé dans l'histoire des sciences physiques, — a édifié des calculs et des déductions qui se sont trouvées rigoureusement exactes.

Et, puisqu'il est question de Fresnel et de la lumière, le lecteur aimera peut-être trouver ici le résumé des différentes conceptions qui ont été émises sur la nature de la lumière Elles ont notablement varié depuis le début du XVIII^e siècle. On peut les rattacher à cinq principaux groupes :

1° La théorie de l'*émission*, proposée par Newton, soutenue jusqu'au XIX^e siècle par les Français Malus et Laplace, admettait que les corps lumineux envoient à travers l'espace des corpuscules matériels de poussière extraordinairement ténue qui viendrait affecter notre œil.

2° La théorie des *ondulations* est due à Huygens, qui assimilait la lumière au son. Elle fut défendue plus particulièrement par Arago, Fresnel, Fizeau et Foucault en France. Sous la forme qu'elle revêtait au début du siècle dernier, elle faisait appel à un milieu hypothétique l'*éther*, qui semble n'avoir pas résisté à la critique scientifique actuelle.

3° La théorie *électromagnétique* de la lumière est principalement l'œuvre de l'Anglais Maxwell ; l'optique devient avec lui un chapitre de l'électricité ; très satisfaisante pour expliquer la propagation du rayonnement dans l'espace, elle laisse subsister des difficultés importantes en ce qui concerne la production et la disparition de la lumière.

4° La théorie des *quanta*, sous la forme que lui ont donnée l'Allemand Planck (1901) et le Danois Bohr (1913), est, sur bien des points, un effort pour compléter les idées de Maxwell ; mais de nombreux phénomènes se refusent à entrer dans son cadre.

5° Nous assistons en ce moment à l'édification d'une nouvelle mécanique ondulatoire qui reprend des développements mathématiques indiqués il y a un siècle par l'Anglais Hamilton, relatifs à l'analogie entre le mouvement des corps et la propagation de la lumière. Un Français, L. de Broglie, et un Autrichien, E. Schrödinger, sont les initiateurs de cette synthèse qui englobera sans doute tous les points de vue précédents, y compris les corpuscules de Newton, mais sous une forme plus appropriée aux multiples faits nouveaux.

La lumière n'est pas faite de corpuscules matériels comme le croyait Newton, et Fresnel eut raison de combattre cette hypothèse avec énergie. Mais, on commence à concevoir grâce aux travaux des Allemands Stern et Lenz, grâce aussi à ceux de notre compatriote Langevin, dans quelles conditions la lumière peut se transformer en matière, et la matière en lumière.

Emission ? Ondulations ?... Un physicien au courant des recherches récentes répondrait probablement : « L'un et l'autre, » ce qui aurait fort étonné Fresnel dont l'immense contribution à la science ne s'en trouve nullement diminuée, puisque nous tendons vers une théorie optique de l'électromagnétisme et de la mécanique. Ce qui prouve aussi que l'Univers ne se laisse pas enfermer dans un dilemme. Au savant qui se demande : « De deux choses l'une, » il semble bien que la réalité de l'avenir répondra : « Non ! Les deux à la fois. »

V. — Le 10 mars 1925, les Cardinaux et Archevêques de France publiaient la *Declaration*, qu'on n'a pas oubliée, « sur les lois dites de laïcité et sur les mesures à prendre pour les combattre. » Le document se réfère, en gros, aux lois laïques dont la séri ininterrompue depuis 1876 a marqué les étapes successives de la persécution religieuse sous la III[e] République. Il peut être utile d'avoir sous les yeux cette série, par ordre de dates, avec la suite des ministères qui ont constamment collaboré à l'œuvre néfaste depuis les origines de la République actuelle jusqu'à nos jours. Voici donc, d'après l'excellente brochure de l'abbé Bourceret : **Cinquante années de laïcité** (Paris, Bonne Presse, 5, rue Bayard ; 1 f. 50), ce que nous proposons d'appeler les

EPHÉMÉRIDES DE LA LAÏCISATION EN FRANCE

1876

9 mars. *Ministère Dufaure* (7) [1].

12 décembre. *Ministère Jules Simon* (8).

23 mars. — Dépôt, par Waddington, d'un projet de loi tendant à enlever aux Facultés libres (enseignement supérieur) le droit de conférer les grades.

7 juin. — Vote du projet précédent, sur ce principe énoncé par Jules Ferry : « Il faut que l'Etat soit laïque. »

[1] Ces chiffres entre parenthèses indiquent la série des ministères qui se sont succédé sous la III[e] République.

24 nov. — Violent débat à la Chambre sur le budget des cultes, à propos du traitement des desservants, des bourses des Séminaires, des édifices diocésains d'Algérie, etc.

1877

17 mai. *Ministère de Broglie* (9).

23 nov. *Ministère de Rochebouët* (10).

13 déc. *Ministère Dufaure* (11).

11 mai. — Discours de Gambetta, où il lance son fameux cri de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

1878

18 sept. — Discours de Romans où Gambetta accentue sa déclaration de guerre au catholicisme et précise son programme de la persécution contre les Congrégations et l'enseignement chrétien.

1879

4 février. *Ministère Waddington* (12).

28 décembre. *Ministère de Freycinet* (13).

15 mars. — Dépôt par J. Ferry, ministre de l'Instruction publique, du projet de laïcisation générale de l'enseignement public, où se trouve en particulier le fameux *article 7* qui exclut de tout enseignement public ou privé quiconque appartient à une Congrégation non autorisée. L'article 7 est voté à la Chambre par 333 voix contre 164. Mais il est rejeté au Sénat par 148 voix contre 129. Ce projet de laïcisation *intégrale* ne sera réalisé que plus tard par les lois du 1[er] juillet 1901 et du 7 juillet 1904.

1880

23 sept. *Ministère Jules Ferry* (14).

27 février. — Vote de la loi relative au Conseil supérieur de l'Instruction publique et aux Conseils académiques.

17 mars. — Loi sur l'enseignement supérieur.

29 mars. — Dissolution de la Compagnie de Jésus. Obligation pour les autres Congrégations d'une demande d'autorisation dans les trois mois.

Jules Ferry lance les *décrets* d'expulsion contre 261 maisons de religieux. De ce fait, 5.643 religieux sont dispersés. A Paris, le 5 nov., 11 couvents sont forcés. Scènes d'expulsions violentes à Solesmes, Poitiers, Tarascon, Frigolet, etc. — Du 30 juin au 30 oct. expulsions successives des Jésuites et des Congrégations d'hommes non autorisées.

8 juillet. — L'aumônerie militaire est supprimée.

12 juillet. — Suppression du repos dominical consacré en France depuis la loi de 1814 (18-22 nov.).

21 déc. — Loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles.

24 déc. — Suppression absolue de l'enseignement religieux dans les locaux scolaires.

28 déc. — Loi dite *d'abonnement*, contre les Congrégations.

1881

14 nov. *Ministère Gambetta* (15).

14 mars. — Interdiction aux fabriques et menses curiales de recueillir les libéralités faites aux pauvres : désormais les testateurs devront recou-

rir à l'organe officiel et laïque des bureaux de bienfaisance.

15 nov. — Loi supprimant les cimetières confessionnels.

1882

30 janvier. *Ministère de Freycinet* (16).

7 août. *Ministère de Clerc* (17).

28 mars. — Loi (Ferry) sur l'enseignement primaire, gratuit, obligatoire et laïque.

1883

29 janvier. *Ministère Fallières* (18).

2 février. *Ministère Jules Ferry* (19).

26 avril. — Avis du Conseil d'Etat autorisant le Gouvernement à suspendre et même supprimer les traitements des ministres du culte salariés par l'Etat. — A l'Assistance publique, on supprime les aumôniers et les Sœurs dans les hôpitaux.

23 octobre. — Décret interdisant tout service militaire d'honneur dans les églises.

1884

Ministère Jules Ferry (suite).

5 avril. — Loi municipale accordant au maire une clef de l'église, un pouvoir sur les cloches, un droit de police à l'intérieur de l'église, la faculté d'aliéner les bâtiments religieux non concordataires et d'interdire les manifestations extérieures du culte.

27 juillet. — Loi (Naquet) sur le divorce.

14 août. — Suppression des prières publiques prescrites par la Constitution de 1875 à la rentrée des Chambres.

29 déc. — Aggravation de la *loi d'abonnement*. — Nouveaux impôts qui frappent, non seulement les Congrégations, mais toute association quelconque, même entre gens du monde, à but religieux. C'est l'impôt sur l'idée religieuse.

1885

6 avril. *Ministère H. Brisson* (20).

26 mai. — Loi qui *désaffecte* le Panthéon, pour le réserver au culte des grands hommes : Zola, etc.

1886

7 janvier. *Ministère de Freycinet* (21).

11 décembre. *Ministère Goblet* (22).

30 oct. — Loi sur l'organisation de l'enseignement primaire, c'est-à-dire laïcisation du personnel des écoles municipales. Les religieux ne pourront plus être instituteurs publics.

1887

30 mai. *Ministère Rouvier* (23).

12 déc. *Ministère Tirard* (24).

15 nov. — Loi sur la liberté des funérailles. Défense d'enterrer chrétiennement un athée converti *in extremis* s'il n'a pas *par voie testamentaire* révoqué son intention, autrefois exprimée, d'être enterré civilement.

1888

3 avril. *Ministère Floquet* (25).

1889

22 février. *Ministère Tirard* (26).

15 juillet. — Loi militaire anticléricale : « Tous les curés (séculiers, religieux, évêques), sac au dos. »

1890

17 mars. *Ministère de Freycinet* (27).

13 juin. — Fermeture violente de l'école chrétienne de Vicq (Hte-Marne). Bagarre sanglante. La Chambre approuve chaudement l'énergie du Gouvernement.

1891

9 nov. — Violentes interpellations sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat. — Laïcisation des hôpitaux de Paris.

1892

27 février. *Ministère Loubet* (28).

6 décembre. *Ministère Ribot* (29).

20 janvier. — Déclaration des Cardinaux français contre la persécution religieuse menée par le gouvernement de la République depuis douze ans.

22 mars. — Désordres sanglants dans les églises de Saint-Merry et Saint-Joseph de Belleville.

1893

11 janvier. *Ministère Ribot* (30).

4 avril. *Ministère Ch. Dupuy* (31).

3 décembre. *Ministère Casimir Périer* (32).

27 mars. — Décret créant un régime de tracasserie exceptionnelle, matériellement inapplicable, pour les fabriques.

1894

30 mai. *Ministère Ch. Dupuy* (33).

3 mars. — Interpellation de Denis Cochin sur un arrêté du maire de Saint-Denis interdisant les manifestations religieuses sur la voie publique et l'usage d'emblèmes religieux dans les funérailles.

1895

26 janvier. *Ministère Ribot* (34).

1er novembre. *Ministère Léon Bourgeois* (35).

Le gouvernement interdit l'insertion dans les Catéchismes d'une leçon sur le devoir électoral. — Affaire de Mgr Gouthe-Soulard, archev. d'Aix.

1896

26 avril. *Ministère Méline* (36).

Janvier. — L'église Sainte-Geneviève est désaffectée. — Un terrain est concédé aux musulmans pour la construction d'une mosquée à Paris.

1897

21 janvier. — On demande la désaffectation de la basilique du Sacré-Cœur. Le gouvernement refuse uniquement à cause de l'indemnité qu'il faudrait payer.

1898

28 juin. *Ministère Henri Brisson* (37).

1er novembre. *Ministère Ch. Dupuy* (38).

1899

22 juin. *Ministère Waldeck-Rousseau* (39).

11 nov. — Affaire des Assomptionnistes. — Perquisitions.

14 nov. — Dépôt par Waldeck-Rousseau d'un projet de loi contre les Congrégations.

1900

24 janv. — Condamnation correctionnelle des Assomptionnistes ; dissolution de la Congrégation.

13 avril. — Défense à la marine militaire de prendre, le Vendredi-Saint, le deuil prescrit par les règlements.

11 décembre. — Suppression de la messe du Saint-Esprit à la rentrée des Cours et Tribunaux.

1901

1er juillet. — Loi Waldeck-Rousseau sur les Associations (contre les Congrégations).

1902

7 juin. *Ministère Combes* (40).

Campagne féroce contre le Catholicisme et les Congrégations qui sont en masse dissoutes, spoliées, exilées.

27 juin. — Combes ferme, par décret, 125 écoles primaires tenues par des Sœurs.

11 juillet. — Fermeture de 2.500 établissements fondés antérieurement à la loi de 1901.

2 octobre. — Affaire de la pétition de l'épiscopat français en faveur des Congrégations qui demandaient à être autorisées. — Appel comme d'abus. Combes supprime les traitements de l'archevêque de Besançon, des évêques d'Orléans, Séez, Nice.

1903

Lutte contre la Papauté. — Affaire du *Nobis nominavit* ; prétention émise par le gouvernement de *nommer* de plein droit les évêques au lieu de seulement les *proposer* au Souverain Pontife.

18 mars. — A la Chambre refus, en bloc, de l'autorisation à 25 Congrégations enseignantes qui l'avaient demandée.

21 mars. — Au Sénat, le grand-maître de la M∴ Delpech demande la suppression du budget des cultes. Violent discours de Combes pour la Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

12 mai. — Affaire sanglante de l'église d'Aubervilliers.

17 mai. — Bagarres semblables à Plaisance et à Belleville.

13 juillet. — Combes ferme 3.000 écoles libres.

11 novembre. — Suppression des religieuses dans les hôpitaux de la marine.

24 déc. — Projet de décret de Combes interdisant les quêtes dans les églises pour toute autre œuvre que le bureau de bienfaisance.

1904

1er janvier. — Combes supprime les religieuses dans les hôpitaux militaires.

16 janvier. — A Paris, interdiction aux militaires de fréquenter le Cercle catholique du Gros-Caillou.

9 février. — Idem, pour tous les Cercles catholiques en général.

2 mars. — Poursuite « comme d'abus » contre les cardinaux Richard, Coullié et Langénieux.

25 mars, 24 avril. — Affaire du voyage de Loubet à Rome.

1er avril (Vendredi-Saint). — Ordre d'enlever les crucifix dans les prétoires de tous les tribunaux.

21 mai. — Rappel de l'ambassadeur auprès du Vatican.

1er juillet. — L'agrégation interdite aux ecclésiastiques.

5 juillet. — Loi militaire de 2 ans ; y sont astreints les séminaristes, les prêtres, les évêques même ; périodes obligatoires de 28 et de 13 jours.

7 juillet. — Loi supprimant l'enseignement congréganiste, avec, comme conséquence, fermeture prochaine de milliers d'établissements scolaires libres.

30 juillet. — Rupture officielle avec le Saint-Siège.

Délation des officiers catholiques. Affaire des fiches. Les FF∴ André, Lafferre, Vadécard.

1er décembre. — Affaire Thalamas, insulteur de Jeanne d'Arc.

28 décembre. — Loi sur le monopole des inhumations.

1905

21 janvier. *Ministère Rouvier* (41).

28 janv. — Nouveau décret de Combes portant fermeture de 466 établissements congréganistes. — La série se continuera sous les ministères suivants et ne sera arrêtée que par la guerre en 1914.

9 fév. et ss. — Discussion sur la *Séparation*.

3 et 21 juillet. — Vote de la *loi de Séparation* à la Chambre et au Sénat.

3 sept. — Statue élevée officiellement au chevalier de La Barre.

14 nov. — Protestation de Pie X contre la loi de Séparation. Réfutation des accusations et arguments de Combes.

9 déc. — Promulgation de la loi de Séparation.

APRÈS LA SÉPARATION

1906

14 mars. *Ministère Sarrien* (42).

25 octobre. *Ministère Clemenceau* (43).

1er janv. — L'entrée des hôpitaux interdite au prêtre s'il n'a pas été appelé par le moribond.

10 janv. et ss. — Les inventaires : scènes violentes, sanglantes.

11 fév. — L'encyclique *Vehementer Nos* de Pie X condamne la loi de Séparation.

15 mars. — Défense de lire les Lettres pastorales dans les chapelles des lycées et des collèges.

25 mai-12 juillet. — Fermeture de 401 établissements congréganistes.

10 août. — Rappel par Pie X *(Gravissima officii)* de la condamnation portée en droit par lui contre la loi de Séparation ; défense, en fait, de s'y soumettre ; condamnation des « cultuelles. »

7 sept. — L'épiscopat français proteste de sa pleine soumission à la condamnation des « cultuelles. »

4 oct. — Suppression des aumôniers de lycées.

8 nov. — La Chambre vote l'affichage du fameux discours de Viviani, ministre du Travail, où il était dit : . . « *Tous ensemble, nous nous sommes attachés à une œuvre d'anticléricalisme, à une œuvre d'irréligion... Nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus ; nous avons appris au travailleur, au miserable, que le ciel ne renfermait que des chimères.* »

9 nov. — Discours de Briand où il défend *sa* loi de Séparation et précise les détails pratiques de l'application — soi-disant libérale — qu'il en veut faire.

1er déc. — Circulaire Briand prescrivant une déclaration préalable pour les cérémonies religieuses.

12 déc. — Mgr Montagnini expulsé *manu militari* de France après perquisition et saisie de papiers diplomatiques à la nonciature.

18 déc. et ss. — Expulsion d'évêques de leurs palais épiscopaux.

1907

2 janv. — Promulgation d'une nouvelle loi sur l'exercice du culte.

5 janv. — Un décret supprime sur les pièces de vingt francs la vieille devise : *Dieu protège la France ;* remplacée par : *Liberté, égalité, fraternité.*

6 janv. — Nouvelle lettre de Pie X portant condamnation et réfutation de la nouvelle loi sur l'exercice du culte ; réponse au discours de Briand du 9 nov. 1906.

7 janv. — 5.500 ecclésiastiques, bénéficiaires de l'art. 23 de la loi de 1889, dont beaucoup ont déjà fait un an de service, sont appelés à la caserne, faute de pouvoir produire un certificat délivré par le représentant d'une « cultuelle. »

6 fév. — Décret supprimant le corps des aumôniers de marine.

7 fév. — Affaire de l'imprimerie de la *Croix,* comprise dans la liquidation des biens des Assomptionnistes.

16 mars. — A Toulon, M. Loubet, président de la République, venu pour les funérailles des victimes de l'*Iéna,* n'assiste pas à la cérémonie religieuse.

28 mars. — Loi relative à la liberté des réunions publiques.

C'est un nouveau recul du législateur, imposé par la fermeté des protestations de Pie X contre tous les « trucs » imaginés par Briand pour rendre acceptable la nouvelle loi sur l'exercice du culte.

12 avril. — Clemenceau défend à l'armée et aux fonctionnaires d'assister officiellement aux fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans.

7 juin. — Briand enjoint aux préfets d'exiger des municipalités un prix de location des presbytères.

1908

13 avril. — Loi modifiant quelques art. de la loi de Séparation : abolition des fondations pieuses ou cultuelles ; elles ne seront plus exécutées. Seuls les fondateurs, ou leurs héritiers en ligne directe, auront l'action en révocation pour inexécution des charges.

Juin et ss. — Cambriolage des séminaires et des presbytères ; expulsion des curés ; dévolution des biens ecclésiastiques, etc.

4 juin. — Zola au Panthéon.

6 juin. — Nouvelle loi, aggravante, sur le divorce.

1909

24 juillet. *Ministère Briand* (44).

14 sept. — Condamnation des « manuels scolaires » par l'épiscopat français.

1910

3 novembre. — *Nouveau ministère Briand* (45). Affaire scandaleuse des liquidateurs de Congrégations.

1911

2 mars. *Ministère Monis* (46).

28 juin. — *Ministère Caillaux* (47).

18 janv. — Interpellation de M. Barrès sur les églises.

24 fév. — Nouveau débat sur les Congrégations. — La limitation des écoles privées déclarée « plus urgente que celle des débits de boissons. »

1912

15 janv. *Ministère Poincaré* (48).

10 mai. — Interdiction du cortège en l'honneur de Jeanne d'Arc.

1913

22 janv. *Ministère Briand* (49).

21 mars. *Ministère Barthou* (50).

9 décemb. *Ministère Doumergue* (51).

1914

10 juin. *Ministère Ribot* (52).

13 juin. *Ministère Viviani* (53).

27 août. *Nouveau ministère Viviani* (54).

1915

30 oct. *Ministère Briand* (55).

1916

14 décembre. *Nouveau ministère Briand* (56).

1917

20 mars. *Ministère Ribot* (57).

13 sept. *Ministère Painlevé* (58).

17 nov. *Ministère Clemenceau* (59).

1919

20 août. — Briand dénonce la trêve d'union sacrée et amorce de nouveau la lutte anticléricale.

1920

20 janvier. *Ministère Millerand* (60).

23 sept. *Ministère Leygues* (61).

1921

13 janvier. *Ministère Briand* (62).

1922

15 janvier. *Ministère Poincaré* (63).

1924

31 mars. *Nouveau ministère Poincaré* (64).

8 juin. *Ministère François Marsal* (65).

14 juin. *Ministère Herriot* (66).

11 mai. Election de la nouvelle Chambre « anticléricale. » — Déclaration Herriot ; reprise de la persécution religieuse, relativement assoupie pendant et après la guerre.

1925

10 mars. — Déclaration des Cardinaux et Archevêques de France, portant condamnation des lois de laïcité et préconisant les mesures à prendre pour les combattre.

La lutte continue.